

<b>Zeitschrift:</b>	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
<b>Herausgeber:</b>	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
<b>Band:</b>	- (2005)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	La mémoire du lieu au service des espaces publics
<b>Autor:</b>	Dewarrat, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-957266">https://doi.org/10.5169/seals-957266</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La mémoire du lieu au service des espaces publics



*Gravure du château de Bulle (Topographie de la Suisse, D. Herrliberger, 1754-58):*

*Entre le château et le tilleul de la ville se tient une rangée de boutiques dont on retrouve la mention sur le plan de 1741-45 de Gruyères. Notez les piliers supportant le vénérable arbre et les divers bancs d'accueil, ainsi que la position de podium clôturé de murets de soutènement de l'ensemble.*

**La notion d'espace public est complexe et a évolué au cours des âges, en particulier au cours des deux derniers siècles. Curieusement ce qui devrait sembler normal à un citoyen contemporain habitué aux vertus de la démocratie et qui présupposerait une primauté de l'espace public sur la propriété privée, n'est en fait pas aussi simple ou banal qu'on pourrait le croire autrefois. Que nous rapportent les anciens plans de dîmes sur la question des espaces publics ?**

Les anciens cadastres sont éloquents à ce sujet. Ainsi ils ne figurent que rarement certains espaces publics et font une claire différence entre le dedans et le dehors. Extra muros, en règle générale et dès les premiers plans du milieu du 17<sup>e</sup> siècle, les voies de communication sont bien dessinées (chemins, charrières, sentiers, etc.) et souvent accompagnées de la mention de leur fonction («Chemin public, Grand Chemin de X à Y», etc.). Elles figurent une bande étroite, soulignées par deux traits continus, lesquels indiquent certes le tracé du chemin mais surtout sa délimitation avec les propriétés privées, communales et autres (fiefs de seigneuries, couvents ou hôpitaux). Pourtant, les pâquiers communs et les forêts communales échappent la plupart du temps à cette règle et les voies n'y sont quasiment jamais représentées. Dans ce cas, la voie d'habitude si bien dessinée, avec ses deux traits parallèles, s'arrête nette, se perd ou s'estompe dans les terres collectives et les secteurs en question.

## L'apport des anciens plans

Intra muros, des surprises attendent également le lecteur-chercheur. Il n'y a que rarement l'expression et encore moins la mention d'espaces publics sous notre acception contemporaine. C'est en fait le résultat de toutes les limites extérieures de la propriété privée qui «crée» l'espace public, qui le délimite comme une sorte d'affirmation par la négative, comme par renvoi vers l'extérieur. A l'intérieur de ce vide – à l'avantage de grande visibilité – seules les infrastructures collectives sont figurées, souvent en dédoublé (dessin avec légende à côté). Le cas du plan de la Ville de Gruyères est parlant à cet égard. Ce sont les points d'eau qui sont figurés (lutte contre les incendies). Ainsi, le plan s'étoffe de divers «puits», «citernes» et «fontaines» et de «produits

dérivés» de la vie religieuse et spirituelle comme les cimetières avec leurs murs séparatifs, les oratoires et les croix de chemin. Les éléments sécuritaires apparaissent de loin comme les plus importants soit: les murs de villes (à torts appelés remparts de nos jours), les tours, les fossés, les portes et les poternes.

La seule place publique mentionnée comme telle est ainsi, à Gruyères, la «Place devant l'Eglise». Détail attractif, on rencontre une indication rare d'infrastructure à but collectif (mais d'essence privative): un alignement de six petits espaces rectangulaires ou carrés, accolés les uns aux autres et un septième qui se détache de quelques mètres. Appelés «boutiques», il s'agit ici de l'emprise au sol de petites échoppes provisoires comme l'illustre une gravure de D. Herrliberger (1754-58) à Bulle, devant le château, à côté de son Tilleul. Elles viennent rappeler que Gruyères est, comme tant d'autres, une cité marchande, une ville de foires. Pour la petite histoire, il faut savoir que les auteurs ne sont pas d'accord entre eux au sujet de la fonction de la rue principale du lieu. Pour d'aucun, c'est une place vu sa largeur; pour d'autres, c'est une rue marchande, vu son usage.

En résumé, que nous apprennent les plans cadastraux de l'Ancien Régime? Beaucoup et peu à la fois. Des formes – volume, taille et échelle – et quelques détails techniques mais souvent bien peu sur leur contenu et pratiquement rien sur leur revêtement (terre, herbe, gravier, pavement, voies de roulement, etc.). Le recours aux sources historiques, les comptes en premier lieu, vient alors dans certains cas – notamment celui des pavés de Gruyères – compléter utilement notre connaissance des lieux.

## La mémoire (visible) du lieu

L'information sur la nature et le contenu des lieux doit ainsi se doubler d'autres approches. Elles sont avant tout de deux ordres: l'iconographie ancienne et la reconnaissance du terrain actuel. Les gravures anciennes, puis les photographies sont des sources d'un apport précieux. Accumulés et confrontés, les divers plans et anciennes «vues» vont restituer une image partielle certes, mais objective et variée de l'aspect des lieux. L'autre approche, entreprise par la mémoire du lieu, en particulier lorsqu'on ne possède rien ou presque sur un lieu, est «l'analyse de site».

► Jean-Pierre Dewarrat,  
archéologue du territoire  
**ITINERA**, 1607 Les  
Tavernes (VD)  
Tél. 021 907 17 07  
professeur à l'EIA-FR  
chargé de cours à  
l'EIL-GE (HES)

Il s'agit d'aller sur le terrain, d'en revenir et d'y retourner, et ainsi de suite jusqu'à former un corpus de connaissances issues des divers relevés (d'ensemble et de détails). D'une part, on complète de la sorte notre connaissance souvent lacunaire du site; c'est l'aspect objectif ou scientifique. D'autre part, on s'imprègne du lieu, s'en interpénètre jusqu'à s'y identifier. C'est l'aspect subjectif ou arbitraire, personnel, instinctif. Ce n'est que lorsque ce double travail est réalisé qu'alors parfois on touche au «génie du lieu». Le chercheur est alors prêt à la fois à reprendre, continuer, compléter, ou même «réparer» le lieu avec la plus grande objectivité possible. Parfois, il le réinterprète, le «reprend» et le (re)met en scène en lui redonnant «sens et mémoire». Cette dernière s'est souvent perdue, a disparu ou la plupart du temps, a été tout ou partie détruite, ou dé-signifiée, sous le magma des aménagements successifs des destructions liées le plus fréquemment à l'essor de l'automobile ou des adjonctions dues au commerce et au tourisme.

## Rupture ou continuité?

De la somme des connaissances ainsi accumulées sur un lieu, on observe sous nos latitudes que l'essentiel des espaces publics, de leur contenu et mobilier, est d'origine récente et provient en grande part au plus tôt de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, principalement du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Peut-on tirer de ces quelques observations des lignes directrices, un enseignement, des règles? Pas directement et surtout pas par automatisme de reproduction de schémas. En revanche, quelques réflexions sont permises et autant de pistes sont possibles. Ainsi pourrait-on formuler l'hypothèse suivante: alors que la Rome antique – et sa fiction de démocratie subtilement entretenuée – avait clairement son lot d'espaces publics, vastes, nombreux, aménagés et architecturalement mis en scène (forums, arcs de triomphe, fontaines et rues principales en tête), le Moyen-Age semble avoir été plus pauvre en volonté comme en moyens. C'est véritablement, avec l'avènement de nos démocraties modernes – et de l'explosion démographique et urbanistique qui s'ensuit, couplée à la Révolution industrielle – que nos villes et surtout nos villages s'équipent alors, peu à peu, d'espaces publics dignes de ce nom tels que les parcs urbains, squares et leurs statues, grandes places, rues pavées, arborées et trottoirs séparés, etc. En Suisse enfin, on observe de plus de notables différences de conception de l'espace public, selon les sensibilités culturelles et les différences linguistiques. Ainsi, le rapport au domaine privé et public diffère partiellement de part et d'autre de la Sarine (ainsi qu'également outre Gothard, au sud). Curieusement, ce domaine de recher-

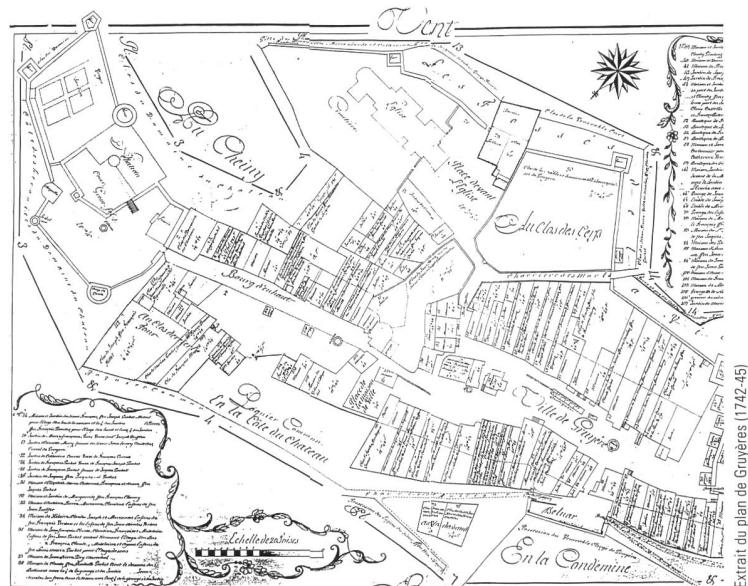
## Zusammenfassung

# **Der öffentliche Raum als demokratisches Vermächtnis**

Der Begriff des öffentlichen Raums ist komplex und hat sich im Lauf der Zeit gewandelt, insbesondere während der zwei letzten Jahrhunderte. Was aus der Sicht eines zeitgenössischen Demokratieverständnisses als normal erscheint – die Überlegenheit des öffentlichen Raums gegenüber dem Privateigentum –, ist tatsächlich nicht so einfach. Auf den alten Katasterplänen figuriert der öffentliche Raum nur selten, dafür findet sich eine deutliche Unterscheidung zwischen dem Drinnen und Draussen. Historische Quellen, Ikonographien und Ortserkundung erlauben es, die formalen Angaben der Pläne mit Inhalten zu ergänzen. Aus dem so über einen bestimmten Ort in Erfahrung gebrachten wird sichtbar, dass der öffentliche Raum und seine Ausstattung jungen Ursprungs sind, zu grossen Teilen aus der zweiten Hälfte des 18. Jhd., hauptsächlich aber aus dem 19. und Beginn des 20. Jhd. Ohne aus dieser Erkenntnis Regeln oder gar Automatismen abzuleiten, kann man sich einige Überlegungen erlauben: Das antike Rom hatte seine öffentlichen Räume zahlreich und sichtbar inszeniert – vorweg Forum und Hauptstrassen. Das Mittelalter scheint sowohl was die Mittel wie auch den Willen betrifft ärmer dran gewesen zu sein. Erst mit dem Durchbruch der modernen Demokratie, der demographischen und urbanen Explosion, gekoppelt mit der industriellen Revolution, statten sich unsere Städte und Dörfer mit öffentlichen Räumen, die diesen Namen verdienen, aus. Der Autor schliesst mit der Frage, ob die zahlreichen Verwüstungen des Mobiliars im öffentlichen Raum nicht der Ausdruck des Verlusts demokratischer Substanz sind ? Ohne die alten Formen eins zu eins zu reproduzieren, schlägt er vor, neue Formen und Inhalte im Sinne der Kontinuität zu entwickeln.

ches, et partant d'applications concrètes, pourtant riche n'est que peu abordé, sauf sous l'angle des sensibilités environnementales.

Pour clore ce survol historique se pose une question fondamentale: les diverses dépréciations que l'incivilité croissante inflige aux espaces publics – et notamment au mobilier urbain, élément le plus fragile – ne seraient-elle pas le signe parlant d'une perte de la substance démocratique, du sens du «bien commun» ? Au lieu de reprendre stricto sensu telles quelles, des formes passées, voire même anciennes – et parfois d'origine récente – les nouvelles conditions cadres de nos sociétés en pleine mutation accélérée nécessiteraient plutôt de (re)faire du copier-coller d'inventer de nouvelles formes et de repenser de nouveaux contenus mais dans un esprit de continuité. Dans ce débat actuel et état nouveau, la mémoire du lieu peut s'avérer d'un apport aussi utile qu'inattendu. ■



Extrait du plan de Gruyères (1742-45)